

# **COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAL DU 18/02/2025**

POZZONI Bruno, Bourgmestre - Président ;  
D'HAUWER PINON Kim, LEHEUT Emerence, GELAY David, MINON Cathy, KONDRE Delphine, Echevins ;  
COTTON Annie, HOYAUX Maryse, R' YADI Régis, CAPRON Elie, SITA Giuseppe, POELART Freddy, ~~DOGRU Nurdan~~, BLONDEAU Philippe, TAVERNA Calogero, LELEUX Romain, IALIPRETE Magali\*\*, GAUCHY Nathalie\*, HOYAUX Jean-Michel, SAUVENIERE Ünal, LENAIN Camille, MBONGO BOKETSHU Mike, PETIT Patrick, LESCART Ronald, FARNETI Anna-Rita, VEULEMANS René, JONNIEAUX CHAPELAIN Marie-Françoise, Conseillers  
~~BOITTE Marc, Président du CPAS avec voix consultative~~  
FRANÇOIS Moïra, Directrice générale.

***Monsieur le Président ouvre la séance à 19h00 ; 26 membres sont présents.***

***Madame la Conseillère Nurdan DOGRU et Monsieur le Président du CPAS BOITTE Marc sont excusés.***

***\* Madame la Conseillère Nathalie GAUCHY entre en séance au point 2.***

***\*\* Madame la Conseillère Magali IALIPRETE quitte temporairement la séance durant l'examen et le vote des points 3.3 à 3.7 inclus.***

## **SEANCE PUBLIQUE**

### **1. PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE**

DECIDE à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil communal du 28/01/2025.

***Madame la Conseillère Nathalie GAUCHY entre en séance.***

### **2. REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR DU CONSEIL COMMUNAL**

Modification du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal afin de conformer celui-ci aux exigences du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation et aux réalités de la législature communale 2024-2030 - Adaptation des articles 2, 3, 6, 12, 17, 20, 24bis, 30, 31, 49, 79, 80, 81, 83, 86, 89 et 90 - Suppression de l'article 85bis - Ajout des articles 33ter, 33quater et 33quinquies - Décision-Vote

- à l'unanimité pour les articles 2, 3, 17, 24bis et 49 ;
- par 17 oui et 9 non pour les articles 6, 31, 89 et 90 ;
- par 21 oui et 5 non pour les articles 12, 30, 79, 80, 81 et 86
- par 17 oui, 5 non et 4 abstentions pour les articles 20 et 83
- par 21 oui et 5 non pour l'article 85bis ;
- par 17 oui et 9 non pour les articles 33ter et 33quater ;
- par 21 oui et 5 abstentions pour l'article 33quinquies ;
- par 21 oui et 5 non pour l'article 79bis ;

DECIDE de modifier le règlement d'ordre intérieur du Conseil communal, afin de conformer celui-ci aux exigences du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation et aux réalités de la législature communale 2024-2030, en y adaptant les articles 2, 3, 6, 12, 17, 20, 24bis, 30, 31, 49, 79, 80, 81, 83, 86, 89 et 90, en y supprimant l'article 85bis et en y ajoutant les articles 33ter, 33quater, 33quinquies et 79bis.

### **3. REPRESENTATION DE LA COMMUNE AUPRES DES ORGANISMES AUXQUELS ELLE EST ASSOCIEE**

#### **3.1. Agence locale pour l'Emploi (A.L.E.) de Manage - Représentation de la Commune - Prise d'acte**

PREND ACTE des désignations, en qualité de délégués à l'assemblée générale et de candidats administrateurs représentant la Commune de Manage au sein de l'Agence locale pour l'Emploi (A.L.E.) de Manage :

pour la majorité communale

- Madame l'Echevine Cathy MINON (PS) ;
- Monsieur le Conseiller Giuseppe SITA (PS) ;
- Madame la Conseillère Magali IALIPRETE (PS) ;
- Monsieur le Conseiller Freddy POELART (PS).

pour l'opposition

- Monsieur Benjamin PUISSANT (MR) ;
- Madame Natalina PIZZAMIGLIO (LES ENGAGES & UPManage).

**3.2. Foyer culturel de Manage - Représentation de la Commune - Prise d'acte**

PREND ACTE des désignations, en qualité de délégués à l'assemblée générale et de candidats administrateurs représentant la Commune de Manage au sein du Foyer culturel de Manage :

pour la majorité communale

- Monsieur l'Echevin David GELAY (PS) ;
- Monsieur le Conseiller Giuseppe SITA (PS) ;
- Monsieur le Conseiller Freddy POELART (PS) ;
- Monsieur le Conseiller Romain LELEUX (PS) ;
- Madame la Conseillère Maryse HOYAUX (PS) ;

pour l'opposition

- Madame la Conseillère Camille LENAIN (MR) ;
- Monsieur Hugues CREPIN (LES ENGAGES & UPManage).

***Madame la Conseillère Magali IALIPRETE quitte temporairement la séance et la réintègre avant l'examen et le vote du point 3.8.***

**3.3. Société wallonne des eaux (SWDE) - Représentation de la Commune - Prise d'acte**

PREND ACTE de la désignation de Madame l'Echevine Emérence LEHEUT (PS) en qualité de déléguée à l'assemblée générale de la Société wallonne des eaux (SWDE) et de candidate au conseil d'exploitation de sa succursale de la Senne-Dyle-Gette.

**3.4. Contrat de Rivière Senne - Représentation de la Commune - Prise d'acte**

PREND ACTE des désignations, auprès de l'asbl Contrat de Rivière Senne, de :

- Madame l'Echevine Emérence LEHEUT (PS) en qualité de membre effectif et Madame Giovanna RICCIARDONE (personne non élue) en qualité de membre suppléant au sein de l'assemblée générale ;
- Madame l'Echevine Emérence LEHEUT (PS) en qualité de candidate au conseil d'administration.

**3.5. Contrat de Rivière Haine - Représentation de la Commune - Prise d'acte**

PREND ACTE des désignations, auprès de l'asbl Contrat de Rivière Haine, de Madame l'Echevine Emérence LEHEUT (PS) en qualité de membre effectif et Madame Giovanna RICCIARDONE (personne non élue) en qualité de membre suppléant au sein de l'assemblée générale (comité de rivière).

**3.6. Régie des Quartiers de La Louvière-Manage asbl - Représentation de la Commune - Prise d'acte**

PREND ACTE de la désignation de Madame l'Echevine Cathy MINON (PS) en qualité de déléguée communale et de candidate administratrice auprès de la Régie des Quartiers de La Louvière-Manage asbl.

### **3.7. Domaine de Mariemont - Représentation de la Commune - Prise d'acte**

PREND ACTE des désignations de

- Monsieur Philippe BERTLEFF (personne non élue) au sein du comité de gestion du Domaine de Mariemont ;
- Madame l'Echevine Delphine KONDRE (PS) au sein du jury d'attribution d'un auteur de projet pour la rénovation dudit domaine.

***Madame la Conseillère Magali IALIPRETE réintègre la séance.***

### **3.8. Centropôle – Représentation de la Commune - Prise d'acte**

PREND ACTE des désignations suivantes, auprès de l'asbl Centropôle :

à l'assemblée générale

- Madame l'Echevine Kim D'HAUWER PINON (PS) ;
- Madame l'Echevine Cathy MINON (PS) ;
- Monsieur le Conseiller Freddy POELART (PS) ;
- Monsieur le Président du CPAS Marc BOITTE (PS) ;

au conseil d'administration

- Monsieur le Bourgmestre Bruno POZZONI (PS) membre effectif de plein droit ;
- Madame l'Echevine Kim D'HAUWER PINON (PS) candidate administratrice suppléante ;

Vu les candidatures présentées par les groupes LES ENGAGES & UPManage et MR en vue de désigner le mandataire occupant le 5<sup>e</sup> et dernier siège au sein de l'assemblée générale de cet organisme, procède au vote :

- Madame la Conseillère Marie-Françoise JONNIEAUX CHAPELAIN (MR) obtient 21 oui et 5 abstentions ;
- Monsieur le Conseiller Patrick PETIT (LES ENGAGES & UPManage) obtient 5 oui et 21 abstentions ;

DESIGNE en conséquence Madame la Conseillère Marie-Françoise JONNIEAUX CHAPELAIN en qualité de déléguée à l'assemblée générale de Centropôle représentant le groupe MR.

### **3.9. Union des Villes et Commune de Wallonie (UVCW) – Représentation de la Commune - Prise d'acte**

PREND ACTE de la désignation de Monsieur le Bourgmestre Bruno POZZONI (PS) en qualité de délégué à l'assemblée générale et de candidat au conseil d'administration de l'asbl Union des Villes et Commune de Wallonie.

### **3.10. Opérateur de Transport Wallon (OTW / TEC) et Organe de Consultation de Bassin de Mobilité du Hainaut (OCBM du Hainaut) – Représentation de la Commune - Prise d'acte**

PREND ACTE de la désignation de Madame l'Echevine Emérence LEHEUT (PS) en qualité de représentante communale auprès de l'Opérateur de Transport Wallon (OTW / TEC) et de l'Organe de Consultation de Bassin de Mobilité du Hainaut (OCBM du Hainaut).

### **3.11 Centre local de Promotion de la Santé de Charleroi – Thuin (CLPSCT) - Représentation de la Commune - Prise d'acte**

PREND ACTE des désignation, auprès de l'asbl Centre local de promotion de la santé de Charleroi-Thuin (CLPSCT), de

- Madame l'Echevine Kim D'HAUWER PINON (PS) et Madame Audrey REMY (médecin coordinateur - personne non élue) en qualité de déléguées à l'assemblée générale ;
- Madame l'Echevine Kim D'HAUWER PINON (PS) en qualité de candidate administratrice.

### **3.12 Cultures Jeunes Chamase - Représentation de la Commune - Prise d'acte**

PREND ACTE de la désignation de Madame l'Echevine Kim D'HAUWER PINON (PS) en qualité de déléguée communale et de candidate administratrice auprès de l'asbl Cultures Jeunes Chamase.

### **3.13 Musée de la Mine et du Développement Durable de Bois-du-Luc**

#### **Représentation de la Commune - Prise d'acte**

PREND ACTE de la désignation de Madame l'Echevine Delphine KONDRÉ (PS) en qualité de déléguée communale et de candidate administratrice auprès du Musée de la Mine et du Développement Durable de Bois-du-Luc.

### **3.14 Centrissime, la Maison du Tourisme du Pays du Centre**

#### **Représentation de la Commune - Prise d'acte**

PREND ACTE des désignation, auprès de l'asbl Centrissime, la Maison du Tourisme du Pays du Centre, de

- Madame l'Echevine Delphine KONDRÉ (PS), Monsieur le Conseiller Romain LELEUX (PS) et Madame la Conseillère Maryse HOYAUX (PS) en qualité de délégués à l'assemblée générale ;
- Madame l'Echevine Delphine KONDRÉ (PS) en qualité de candidate administratrice.

### **3.15 Centre régional d'Action interculturelle du Centre (CERAIC)**

#### **Représentation de la Commune - Prise d'acte**

PREND ACTE des désignation, auprès de l'asbl Centre régional d'Action interculturelle du Centre (CERAIC), de

- Madame l'Echevine Cathy MINON (PS) en qualité de membre effectif et Madame la Conseillère Nurdan DOGRU (PS) en qualité de membre suppléant au sein de l'assemblée générale ;
- Madame l'Echevine Cathy MINON (PS) en qualité de candidate administratrice.

### **3.16 AIOMS – Représentation de la Commune - Prise d'acte**

PREND ACTE de la désignation, au sein de l'assemblée générale de l'intercommunale AIOMS, de

- Madame l'Echevine Kim D'HAUWER PINON (PS) ;
- Madame l'Echevine Delphine KONDRÉ (PS) ;
- Monsieur l'Echevin David GELAY (PS) ;
- Monsieur le Conseiller Philippe BLONDEAU (MR) ;
- Madame la Conseillère Annie COTTON (LES ENGAGES & UPManage).

### **3.17 ORES Assets - Représentation de la Commune - Prise d'acte**

PREND ACTE de la désignation, au sein de l'assemblée générale de l'intercommunale ORES Assets, de

- Monsieur le Bourgmestre Bruno POZZONI (PS) ;
- Madame la Conseillère Nathalie GAUCHY (PS) ;
- Monsieur le Conseiller René VEULEMANS (PS) ;
- Monsieur le Conseiller Calogero TAVERNA (MR) ;
- Monsieur le Conseiller Ünal SAUVENIERE (LES ENGAGES & UPManage).

### **3.18 CENEO – Représentation de la Commune - Prise d'acte**

PREND ACTE de la désignation, au sein de l'assemblée générale de l'intercommunale CENEO, de

- Monsieur le Bourgmestre Bruno POZZONI (PS) ;
- Monsieur le Conseiller Régis R'YADI (PS) ;
- Monsieur le Conseiller Elie CAPRON (PS) ;
- Monsieur le Conseiller Philippe BLONDEAU (MR) ;
- Madame la Conseillère Annie COTTON (LES ENGAGES & UPManage).

### **3.19 IGRETEC – Représentation de la Commune - Prise d'acte**

PREND ACTE de la désignation, au sein de l'assemblée générale de l'intercommunale IGRETEC, de

- Madame la Conseillère Magali IALIPRETE (PS) ;
- Monsieur le Conseiller Elie CAPRON (PS) ;
- Monsieur le Conseiller René VEULEMANS (PS) ;
- Monsieur le Conseiller Calogero TAVERNA (MR) ;
- Monsieur le Conseiller Ünal SAUVENIERE (LES ENGAGES & UPManage).

### **3.20 IMIO – Représentation de la Commune - Prise d'acte**

PREND ACTE de la désignation, au sein de l'assemblée générale de l'intercommunale IMIO, de

- Madame l'Echevin Delphine KONDRE (PS) ;
- Monsieur le Conseiller Ronald LESCART (PS) ;
- Madame la Conseillère Anna-Rita FARNETI (PS) ;
- Monsieur le Conseiller Calogero TAVERNA (MR) ;
- Monsieur le Conseiller Mike MBONGO BOKETSHU (LES ENGAGES & UPManage)

### **3.21 HYGEA – Représentation de la Commune - Prise d'acte**

PREND ACTE de la désignation, au sein de l'assemblée générale de l'intercommunale HYGEA, de

- Monsieur le Bourgmestre Bruno POZZONI (PS) ;
- Madame l'Echevine Emérence LEHEUT (PS) ;
- Monsieur le Conseiller Romain LELEUX (PS) ;
- Madame la Conseillère Camille LENAIN (MR) ;
- Madame la Conseillère Annie COTTON (LES ENGAGES & UPManage).

### **3.22 IDEA – Représentation de la Commune - Prise d'acte**

PREND ACTE de la désignation, au sein de l'assemblée générale de l'intercommunale IDEA, de

- Monsieur l'Echevin David GELAY (PS) ;
- Madame l'Echevine Cathy MINON (PS) ;
- Monsieur le Conseiller Ronald LESCART (PS) ;
- Madame la Conseillère Marie-Françoise JONNIEAUX CHAPELAIN (MR) ;
- Monsieur le Conseiller Jean-Michel HOYAUX (LES ENGAGES & UPManage).

## **4. PERSONNEL**

Centre public d'Action sociale – Exercice de la tutelle spéciale - Maison de repos et de soins – IFIC aide-soignant – échelle « 11+RW » au 1<sup>er</sup> juillet 2024 – Accord cadre du 14 juin 2024 - Modification du statut administratif et pécuniaire - Approbation-Décision-Vote

DECIDE à l'unanimité d'approuver la délibération suivante adoptée par le Conseil de l'Action sociale en séance du 20.01.2025 :

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE / MAISON DE REPOS « LE DOUX REPOS »

MAISON DE REPOS ET DE SOINS – IFIC AIDE-SOIGNANT – ECHELLE « 11 + RW » AU 1<sup>IER</sup> JUILLET 2024 –

ACCORD CADRE DU 14 JUIN 2024 MODIFICATION DU STATUT ADMINISTRATIF ET PECUNIAIRE

## **5. SERVICE DU CITOYEN**

### **5.1 Désignation de la salle Arthur Haulot comme lieu unique de célébrations des mariages durant la période de rénovation et de travaux de l'Administration communale - Décision-Vote**

DECIDE à l'unanimité d'approuver la décision du Collège communal du 27 janvier 2025 quant à la détermination d'un autre lieu de célébration des mariages au cours de la période de travaux et de rénovations à l'Administration communale, à savoir, la salle « Arthur Haulot » sise Place Bantigny - 7170 MANAGE.

### **5.2 Ouverture d'un registre des étoiles - Communication**

Le Conseil communal reçoit communication de la décision du Collège communal du 03/02/2025 relative à l'ouverture d'un *registre des étoiles* permettant d'apporter soutien, réconfort et reconnaissance aux parents victimes d'un deuil périnatal.

## **6. ENSEIGNEMENT**

### **6.1. Augmentation de cadre en cours d'année scolaire au niveau maternel – création d'un demi-emploi - école communale maternelle autonome de La Hestre, rue Léonard – décision – vote.**

DECIDE à l'unanimité DE CRÉER UN DEMI-EMPLOI au niveau maternel, suite au nombre d'élèves régulièrement inscrits, pour la période du 20/01/2025 au 04/07/2025, à l'école communale maternelle autonome de La Hestre, rue Léonard (5242252804).

### **6.2. Représentation du Pouvoir organisateur de Manage au sein de l'assemblée générale du Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces (CECP) – décision - vote.**

DECIDE à l'unanimité DE DÉSIGNER Mesdames Kim D'HAUWER PINON, Echevine de l'Enseignement, en qualité de représentante effective, et Caroline DENIS, Coordinatrice de l'enseignement, en qualité de représentante suppléante du Pouvoir organisateur, au sein de l'Assemblée générale du Conseil de l'Enseignement des Communes et Provinces, et ce pour la durée de la législature en cours.

## **7. PLAN DE COHESION SOCIALE**

### **Désignation de représentants à la Commission d'accompagnement du Plan de Cohésion Sociale Décision-Vote**

DECIDE à l'unanimité :

- Article 1 : de désigner un ou des représentants de la commune dont un(e) Président(e) à savoir Madame Kim D'HAUWER PINON, Echevine ;
- Article 2 : de désigner un ou des représentant du CPAS à savoir Monsieur Marc BOITTE, Président du CPAS, en tant que vice-président de la Commission d'Accompagnement, Sylvie BARDIAUX et Alessandra CERAULO en tant que représentantes du CPAS ;
- Article 3 : de désigner un représentant de chaque groupe politique, non représenté dans le pacte de majorité, qui sera invité à titre d'observateur :
- Pour le groupe politique MR : Madame la Conseillère Marie-Françoise JONNIEAUX CHAPELAIN ;
  - Pour le groupe politique LES ENGAGES & UPManage : Monsieur le Conseiller Mike MBONGO BOKETSHU

## **8. COMPTABILITE**

### **8.1.Amicale du personnel - Subvention 2025 – Décision - Vote**

***Monsieur le Bourgmestre Bruno POZZONI et Madame l'Echevine Delphine KONDRE ne participent pas au vote de ce point.***

DECIDE à l'unanimité (24 votants) :

Article 1 : d'approuver l'affectation du subside octroyé en 2024 à l'Amicale du personnel ;

Article 2 : d'octroyer pour l'exercice 2025 à cette association une subvention d'un montant de 2.500 Euros.

Article 3 : d'imposer à cette association qu'elle affecte ce subside à la couverture des dépenses inhérentes à cette association et à la promotion des activités utiles à l'intérêt général.

Article 4 : d'exiger du comité précité qu'il justifie de l'utilisation de cette subvention au plus tard le 31 mars 2026 en rentrant un bilan détaillé des frais exposés.

#### 8.2.Vérification de caisse pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2024 au 30 septembre 2024 - Prise d'acte

PREND ACTE du procès-verbal de vérification de la situation de la caisse du Directeur financier arrêtée le 30 septembre 2024 (période du 1<sup>er</sup> juillet 2024 au 30 septembre 2024) joint au dossier.

#### 8.3.Vérification de caisse pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2024 au 31 décembre 2024 - Prise d'acte

PREND ACTE du procès-verbal de vérification de la situation de la caisse du Directeur financier arrêtée le 31 décembre 2024 (période du 1<sup>er</sup> octobre 2024 au 31 décembre 2024) joint au dossier.

### **9. MOBILITE**

#### 9.1. Règlement complémentaire de suppléance - Interdiction du stationnement face à l'entrée du Parc communal de Fayt-lez-Manage (ancien site des Jésuites) - Rue de Bascoup, côté opposé aux n°47-49 - Décision-Vote

DECIDE par 21 oui et 5 abstentions :

Article 1<sup>er</sup> :

- D'INTERDIRE le stationnement sur 6M de part et d'autre de l'accès carrossable du parking du Parc communal de Fayt-lez-Manage, rue de Bascoup, du côté opposé aux n°47-49,
- DE MATERIALISER l'interdiction de stationner face à l'accès carrossable par un signal E1 au sol assorti de deux traits blancs perpendiculaires au droit du mur marquant la limite de propriété du n°56 Rue de Bascoup et à distance égale de l'autre côté et
- DE PLACER deux bornes New Jersey de chaque côté de l'accès carrossable.

Article 2 : DE MATERIALISER la mesure prévue à l'article 1 par les signaux et marquages au sol adéquats.

#### 9.2. Projet d'arrêté ministériel relatif à la suppression d'un emplacement de stationnement à l'avenue Emile Herman, n°400 - Avis-Décision-Vote

DECIDE par 21 oui et 5 abstentions :

Article unique : D'EMETTRE UN AVIS FAVORABLE sur le projet d'arrêté ministériel visant à supprimer un emplacement de stationnement à hauteur du n°400 Avenue Emile Herman, au PK 27.700.

### **10. URBANISME**

#### Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité (CCATM) – Principe de renouvellement – Décision-Vote

Décide à l'unanimité :

Article 1er : De renouveler la Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité (CCATM) au sein de la Commune de Manage et d'en adopter le Règlement d'Ordre Intérieur (R.O.I.), ci-annexé.

Article 2 : De charger le Collège communal de lancer un appel public aux candidats du 3 mars 2025 au 1er avril 2025. L'appel public sera annoncé par voie d'affichage aux endroits habituels et publié sur le site internet de la Commune de Manage. En parallèle, un courrier accompagné de l'appel public sera adressé aux bureaux d'architecture situés sur la commune, aux membres des commissions de rénovations urbaines de Manage et Fayt-La Hestre et aux membres actuels de la CCATM.

## **11. CONSEIL CONSULTATIF DES AINÉS MANAGEOIS**

### **Modification du règlement d'ordre intérieur - Décision-Vote**

Décide à l'unanimité :

Article 1 : d'abroger le Règlement du CCAM voté par le Conseil communal en date du 29 janvier 2019 ;

Article 2 : d'approuver le nouveau règlement d'ordre intérieur relatif au Conseil Consultatif des Aînés Manageois.

## **12. CONSEIL CONSULTATIF DE LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP MANAGEOIS**

### **Modification du règlement d'ordre intérieur - Décision-Vote**

Décide à l'unanimité :

Article 1 : d'abroger le Règlement du CCPHM voté par le Conseil communal en date du 28 septembre 2021 ;

Article 2 : d'approuver le nouveau règlement d'ordre intérieur relatif au Conseil Consultatif de la Personne en Situation de Handicap Manageois.

## **13. QUESTIONS DES CONSEILLERS COMMUNAUX**

*Il est répondu aux questions suivantes, au sujet desquelles il est peu ou prou débattu :*

*Madame la Conseillère Annie COTTON :*

1. Collecte des déchets en porte-à-porte
2. Bornes publiques de charge
3. Nombre de boîtes postales sur l'entité

*Les Conseillers n'ayant plus de questions ni de remarques à formuler, Monsieur le Président clôture la séance publique à 21h08 et prononce le huis clos qui débute à 21h10.*

*Monsieur le Président clôture la séance à 21h15.*

Par le Conseil,

La Directrice générale,  
Moïra FRANÇOIS

Le Bourgmestre,  
Bruno POZZONI